

**Point 01** – Vœu – Ouverture des commerces le dimanche

**Intervention : Robin SALECROIX (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

Tout comme l'an passé le groupe communiste ne s'associera pas au vœu nous notons cependant la volonté de Mme la Présidente de ne pas rogner sur les intentions de ce vœu sur l'ouverture des commerces le dimanche, malgré les brèches ouvertes par les dernières lois rétrogrades de Mr. Macron.

Tout d'abord, les communistes ne pensent pas qu'il soit possible de préserver le repos dominical en autorisant une ouverture même limitée à deux dimanche après-midi. Nous constatons même que les différentes expériences menées depuis 30 ans en France nous ont largement démontré qu'ouvrir de façon exceptionnelle ou dans un secteur géographique précis, instaure quel que soit le contexte, des distorsions de concurrence qui étendues de lieux en lieux, de dimanche en dimanche amènent à toujours plus d'ouvertures. La région parisienne en est l'exemple flagrant, les exceptions y sont devenues tellement nombreuses que l'ouverture dominicale est presque devenue la règle.

Les ambitions que nous portons pour notre territoire ne sont pas seulement de construire une métropole dynamique et attractive, c'est également de bâtir une métropole où il fait bon vivre. Malheureusement céder aux dogmes du libéralisme n'améliorera pas la qualité de vie des habitants et dégradera considérablement celle des salariés du commerce. Il n'y a pas d'un côté les tenants de la modernité et les conservateurs comme certains aiment à caricaturer ce débat : préserver un repos hebdomadaire est constitutif de notre pacte social. Cette règle du repos dominical, imposée par la loi du 13 juillet 1906, s'est faite l'écho de la révolte d'un grand nombre de législateurs face aux catastrophes ouvrières de l'époque, aux inégalités de conditions de travail et de vie encore bien d'actualité.

Certains nous disent que des salariés sont volontaires et heureux de gagner plus ? Non, la réalité c'est que les compléments de salaires deviennent indispensables pour des emplois dans un secteur qui a banalisé les temps partiels et a mis les salaires au plus bas. Le volontariat affiché n'en est que plus cruel.

Par ailleurs, l'intérêt économique de ces ouvertures, est somme toute très limité par l'effet d'étalement de la consommation (allonger le temps d'ouverture n'allonge pas les pouvoirs d'achat). Je comprends qu'un certain nombre d'entre vous se préoccupe de la bonne santé des petits commerces de proximité mais des commerces comme la FNAC ou les galeries Lafayette qui poussent aujourd'hui à toujours plus d'ouverture sont très loin de ce modèle.

Revenons également un moment sur la méthode, 5 organisations syndicales majeures (la CGT, FO, la CFTC, Solidaire et la FSU) ont écrit le 7 octobre dernier à la présidence de Nantes Métropole pour contester l'accord conclu en 2014. Il me semble que leurs interrogations sur le mode de négociation visiblement peu démocratique sont légitimes. Et doivent nous interroger sur le manque complet de moyens pour les maires de faire appliquer un tel accord.

Les élus communistes voteront contre le vœu qui nous est proposé aujourd'hui car nous nous devons de maintenir et d'amplifier les liens sociaux sur lesquels les solidarités reposent. L'assouplissement des règles sur le travail du dimanche est un mauvais coup porté contre les salariés. Il s'agit pour nous d'un choix de société, il ne faut pas accepter que le travail du dimanche et en soirée soit banalisé et généralisé. C'est pourquoi le dimanche doit être une journée de repos commune, un jour commun où les liens sociaux, qu'ils soient personnels, familiaux ou associatifs puissent se renforcer.

Je vous remercie de votre attention.